

FONDATION DU BTP : UN OUTIL POUR INNOVER SUR LA SANTÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Henrienne Espagnet, chargée de mission de la Fondation du BTP, et Annie Pinault, directrice de la mutuelle MBTP, travaillent en partenariat pour promouvoir les actions de prévention-sécurité et développer de nouvelles démarches en adéquation avec les besoins des professionnels du Bâtiment et des Travaux publics.

Depuis sa création en 2004, la Fondation du BTP a développé plusieurs actions phares en matière de prévention des risques professionnels. Peut-on d'abord revenir sur Pacte BTP ?

Henrienne Espagnet : Pacte BTP vise à lutter contre les risques routiers, qui restent un risque sous-estimé dans la profession. Seulement 20 % des chefs d'entreprise le citent comme risque professionnel, alors que c'est la première cause d'accident du travail. Entre 2006 et 2016, 80 000 salariés ont été sensibilisés, dont 55 000 en Rhône-Alpes et en Saône-et-Loire. En 2017, nous avons voulu aller plus loin et renforcer notre action de sensibilisation avec une formation de 3 h 30, contre 2 h auparavant. La sensibilisation s'est enrichie avec de nouveaux sujets abordés, puisque nous traitons désormais dix thèmes : l'alcool, le téléphone, la fatigue, la vitesse, les drogues, les distances de sécurité, la visibilité, le non-respect de la signalisation, l'absence d'entretien du véhicule, le mauvais chargement et, en bonus, l'éco-conduite. L'interactivité est aussi plus présente pour bien impliquer les salariés. L'an dernier, 1 000 salariés en Rhône-Alpes et en Saône-et-Loire ont été formés avec cette nouvelle version. À l'issue du stage, un kit de sécurité est remis aux participants. Il contient notamment un dépliant-réglette délivrant des conseils et sur lequel le salarié peut également inscrire son axe d'amélioration personnel. La formation, gratuite pour les entreprises de moins de cent salariés, est délivrée par groupe de douze à quinze personnes. Les entreprises qui participent à Pacte BTP reçoivent une attestation qui vient compléter leur Document unique d'évaluation des risques.

Quels sont les retours des chefs d'entreprise sur Pacte BTP ?

Annie Pinault : Les chefs d'entreprise ont de plus en plus conscience de leur responsabilité vis-à-vis de leurs salariés et cherchent à améliorer les conditions de travail de leurs collaborateurs. Quand ils prennent personnellement part à la formation Pacte BTP, c'est un signe fort qu'ils envoient, pour à la fois mobiliser leurs salariés et montrer que leur sécurité les préoccupe. Pour les entreprises qui auraient tendance à oublier le personnel administratif pour cette formation, nous rappelons que le risque routier sur le trajet domicile-travail est plus élevé que le risque routier des missions. À la suite de la formation, quand les nombres de contraventions et d'accidents baissent, synonyme de diminution de la prime d'assurance, les chefs d'entreprise sont d'autant plus satisfaits.

Les actions de la Fondation du BTP évoluent en permanence pour s'adapter aux besoins. La création de l'opération Premiers Combats en est une bonne illustration ?

H. E. : En 2011, les chefs d'établissement nous ont alertés sur les nouveaux comportements à risque des 16-22 ans, notamment sur la consommation de cannabis. Nous avons donc créé le site web Premiers Combats et développé différents outils, comme un serious game et une web série avec des clips de 2-3 minutes environ sur plusieurs sujets. Nous n'adoptons pas un ton moralisateur mais plutôt humoristique, et



« Les chefs d'entreprise ont de plus en plus conscience de leur responsabilité vis-à-vis de leurs salariés et cherchent à améliorer les conditions de travail de leurs collaborateurs. Quand ils prennent personnellement part aux formations, c'est un signe fort qu'ils envoient, pour à la fois mobiliser leurs salariés et montrer que leur sécurité les préoccupe »

Annie Pinault

nous sommes bien dans une démarche d'incitation à la réflexion sur les addictions et les risques liés aux réseaux sociaux, au mélange de substances, aux relations sexuelles non protégées... Depuis sa mise en ligne en 2011, le site www.premierscombats.com a dénombré 35 000 visites et 250 « entraîneurs » ont été formés à faire de la prévention des addictions auprès des jeunes dans les CFA. Début 2016, la Fondation du BTP et le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du Bâtiment et des Travaux publics) ont d'ailleurs signé une convention de partenariat pour déployer, sur l'ensemble des CFA du BTP du réseau de l'apprentissage BTP, cette démarche innovante de prévention des risques professionnels liés aux addictions auprès des

apprentis. Nous avons également été sollicités par la Fondation Eiffage pour réaliser deux clips supplémentaires autour de la conduite d'engins et des travaux en hauteur. Ensemble, nous travaillons à élargir la formation à d'autres publics.

Les jeunes sont les premiers concernés par l'opération Pass' 1.2.3. De quoi s'agit-il exactement ?

H. E. : La sécurité et la qualité du travail sur les chantiers reposent sur la compréhension des consignes de sécurité, d'un plan, d'un manuel d'utilisation d'une machine... Ce qui implique, entre autres, de savoir lire et donner du sens à un texte. Or, entre 10 % et 30 % des apprentis n'ont pas les prérequis dans les matières fondamentales. Avec Pass' 1.2.3, nous renforçons les compétences de base et nous formons les équipes éducatives à repérer les lacunes et à adapter les cours. C'est ainsi que les cours peuvent se dérouler par niveau en réunissant des apprentis de différents corps d'état, que le lien entre les cours et la pratique dans les ateliers est développé...

Un autre projet autour de la santé et de la qualité de vie au travail est-il en cours ?

A. P. : Dans le cadre d'une chaire « Santé au travail et performance collective » en partenariat avec EMLyon business school, le groupe Apicil souhaite réaliser une cartographie de l'état de santé dans les entreprises à travers un questionnaire déployé auprès d'environ 3 000 salariés. La MBTP (pôle BTP du groupe Apicil) et la Fondation du BTP mèneront une action plus spécifique au secteur du BTP dans la région, auprès de 1 000 salariés.

H. E. : Nous allons, en effet, mettre en place un « Observatoire santé et qualité de vie au travail » pour dresser un état des lieux. C'est à partir des besoins du terrain que nous identifierons les actions à développer. La Fondation est un outil pour innover et tester de nouvelles pratiques à partir des attentes. Sur la période juin-septembre, nous élaborerons le questionnaire, nous constituerons le fichier pour l'échantillon et nous lancerons la phase d'enquête. Entre octobre et décembre, nous procéderons à l'analyse et à la synthèse des résultats que nous communiquerons début 2019. Ensuite, nous serons en mesure d'initier des actions et d'affecter des moyens en fonction des besoins exprimés par les entreprises. Nous ferons également vivre cet observatoire en interrogeant ré-



« La sécurité et la qualité du travail sur les chantiers reposent sur la compréhension des consignes de sécurité, d'un plan ou d'un manuel d'utilisation, ce qui implique de savoir lire et donner du sens à un texte. Or, entre 10 % et 30 % des apprentis n'ont pas les prérequis dans les matières fondamentales »

Henriette Espagnet



Eiffage Construction a utilisé l'outil LogistiQ de Construire Pro sur le chantier du Grand Hôtel-Dieu, à Lyon. « Ça permet de mieux organiser le chantier », témoigne Aurélien Fernandes (à gauche)

gulièrement les entreprises, notamment pour mesurer l'efficacité des démarches mises en place.

Sur le salon Préventica, la Fondation du BTP et la MBTP feront-elles encore cause commune pour délivrer des messages de prévention ?

A. P. : Nous partagerons un stand de 27 m² où différentes activités seront proposées, avec un simulateur de conduite, un simulateur d'alcoolémie... Nous dirigerons aussi vers le bus de la prévention d'Apicil pour des dépistages auditifs. Nous animerons des conférences, notamment pour présenter LogistiQ. Cet outil développé par Construire Pro, association portée par la Fédération BTP Rhône et Métropole, permet de gérer et d'optimiser les flux entrants et sortants sur les chantiers pour limiter les perturbations sur le secteur, améliorer les déplacements et sécuriser les chantiers. Lors du festival Fimbacte en octobre dernier, la mutuelle MBTP a remis le Trophée « Prévention et Santé au Travail » à Construire Pro pour ce projet LogistiQ. À Lyon, les chantiers Sanofi et de l'Hôtel-Dieu ont eu recours à cette application.